Praticiens

Paiement tiers payant (TP) en ALD, CMU, CSS, ACS

Pour les tiers-payans ALD, CMU et autres, vous devez choisir vos actes puis cliquer sur Tiers Payant Intégral. Une feuille de soins préremplie et une facture mutuelle sont générées et téléchargées dans votre dossier de téléchargement.

Pour un TP AMO, vous devez réaliser un paiement en carte bleue sur la part mutuelle (en changeant le montant total et choisir HN comme acte) puis générez une feuille de soins en tiers-payant en modifiant le total (enlever la part mutuelle de 30% que vous aurez facturé par carte).

Référence ID de l'article: #1049

Auteur : support

Dernière mise à jour : 2020-05-03 05:50